

JOURNEE DE REFLEXION SUR L'IVG

05/12/2013

L'ENTRETIEN PSYCHO-SOCIAL

Mylène DENIS, conseillère conjugale – Centre de planification de Caen et Bayeux

Le métier de conseillère conjugale est souvent associé à problèmes de couple mais plus rarement à la question de l'IVG, alors que les entretiens autour de l'IVG sont une des spécificités de notre travail. On trouve des conseillères conjugales dans les Centres de Planification (chaque département étant doté d'au moins un centre de planification géré par le Conseil Général), au Planning Familial, plus rarement en cabinet libéral. Chaque année, je reçois une centaine de personnes (50%mineures) en entretien pré-IVG. Mon exposé ne s'appuie pas sur des études ni sur des chiffres mais sur ce que j'entends et constate dans ma pratique.

L'entretien psycho-social ou consultation psycho-sociale :

Qu'en disent les textes de loi ?

A qui est-il destiné ?

Quels sont les professionnels habilités à mener cet entretien ?

Quel en est l'intérêt ? Que s'y passe-t-il ? Que peut-on y entendre ?

Illustration par deux vignettes cliniques

Que dit la loi ?

L'entretien doit être systématiquement proposé à toute femme majeure pour qui il n'est plus obligatoire depuis 2001. En revanche, il le reste pour les mineures. Il s'adresse aussi au couple. Concernant les professionnels qualifiés le texte de loi est un peu plus flou. En pratique, selon les endroits, ce sont des conseillères conjugales, des psychologues ou des assistantes sociales qui assurent l'entretien. Quelque soit le professionnel il semble important qu'il soit spécialiste de la relation d'aide, familiarisé avec la problématique IVG et qu'il connaisse les centres d'IVG et les protocoles pratiqués sur son secteur.

Dans certains lieux on invite toutes les femmes à rencontrer un de ces professionnels, dans d'autres, l'entretien est réservé à des situations difficiles ou aux personnes qui hésitent à interrompre leur grossesse.

But de l'entretien

Cf diapo. La phrase « ainsi que les moyens nécessaires pour résoudre les problèmes sociaux posés » a été supprimée lors de la réforme de l'IVG en 2001. L'entretien perd alors une partie de son caractère social et n'est plus obligatoire pour les majeures. Il faut rappeler le contexte de la loi de 1975. Simone Veil a dû batailler ferme pour convaincre les députés (284 ont voté pour, 189 contre). Il fallait rassurer tous les opposants à cette loi, les législateurs comme les électeurs. Considérant que la femme demandant une IVG devait être en situation de détresse, on a instauré un entretien au cours duquel il fallait l'informer de tous les moyens existants, les aides dont elle pourrait bénéficier si elle gardait la grossesse. En entretien on allait parfois jusqu'à dissuader la femme d'avorter. Les femmes le vivaient comme une contrainte et dans certaines villes elles avaient du mal à trouver un professionnel disponible pour les recevoir, ce qui rallongeait le délai d'accès à l'IVG.

En presque 40 ans, les choses ont changé et le contenu de l'entretien a beaucoup évolué. Il serait dommage de le considérer comme une entrave à l'IVG ou comme une épreuve supplémentaire dans le parcours de l'IVG qui parfois paraît bien lourd. La suppression de son caractère obligatoire semble une bonne chose, en revanche le proposer systématiquement me semble important.

Pourquoi ?

Pourquoi la femme aurait-elle besoin d'un soutien ? En quoi peut-on l'aider ?

Pour qu'elle vive ce moment particulier de sa vie le mieux possible. Pourquoi le vivrait-elle mal ? On peut penser que l'IVG ça n'est que quelques comprimés à avaler ou un petit geste chirurgical. Effectivement, médicalement l'IVG peut paraître simple mais psychologiquement ce n'est pas toujours aussi facile.

La femme qui vient demander une IVG se trouve dans une situation paradoxale : il existe d'une part une grossesse, synonyme de vie et d'autre part le désir de l'interrompre synonyme de mort. Elle est confrontée à un événement imprévu, de découverte récente qui survient dans un contexte social ou familial particulier. Elle peut être en désaccord avec son conjoint. Elle perd ses repères et en plus elle doit prendre une décision rapidement : faire un choix de vie ou de mort. Pour certaines ce choix est compliqué et même quand le choix est clair, la décision d'interrompre la grossesse peut être difficile à vivre. Certaines femmes éprouvent un très fort sentiment de solitude, ne veulent en parler à personne.

Voici ce qu'on entend très souvent : *« je me sens perdue, je me sens seule, je n'aurais jamais pensé me retrouver dans une telle situation, je ne pensais pas que ça pouvait m'arriver, j'ai peur d'avoir mal, je sais que je ne peux pas faire autrement mais quand même je vais tuer un bébé »*.

Souvent la femme veut que « *ça aille vite* », faire vite pour vite oublier et vite passer à autre chose. Mais ne faut-il pas prendre du temps avec elle pour éviter que les émotions inexprimées et refoulées ne rejaillissent des années plus tard ? Les psychologues nous disent entendre dans leurs cabinets, des années après l'évènement, des histoires d'IVG encore douloureuses, les sages-femmes aussi, notamment lors de l'entretien prénatal d'une nouvelle grossesse désirée cette fois.

L'entretien peut aider la femme à traverser ce moment de crise. Elle peut y déposer ses préoccupations, ses ambivalences, ses inquiétudes ou encore sa culpabilité. En mettant des mots sur ce qu'elle ressent, en laissant couler ses larmes, en partageant quelque chose d'intolérable en elle, elle se libère d'un poids et atténue sa douleur. L'entretien permet de faire baisser la pression de l'IVG et de s'éloigner de la représentation de la mort à laquelle toutes les femmes sont confrontées à ce moment là.

Concernant les mineures, l'entretien doit aussi mettre à jour une éventuelle influence de l'entourage qui irait à l'encontre de son choix et l'obligerait à avorter. Cette situation est rare mais nous la rencontrons de temps en temps. C'est aussi l'occasion pour la mineure de réfléchir à qui va l'accompagner puisque toute mineure doit être accompagnée d'une personne majeure. L'adolescente envisage souvent assez mal d'informer ses parents. Son premier réflexe est de dire : « *Ah non ! je ne peux pas leur en parler, ils vont me tuer !* ». Après discussion, il n'est pas rare qu'elle comprenne l'intérêt d'en parler à ses parents, ce qui simplifie ses démarches (couverture des absences à l'école, prises de rendez-vous etc.).

Lorsqu'on sent que ce n'est pas possible avec les parents, on l'incite à trouver une personne plus adaptée que le petit copain de 18 ans, qui n'est pas toujours d'une grande aide, lui-même pouvant être un peu dépassé par les évènements.

Le contenu de l'entretien peut varier en fonction du professionnel qui reçoit la femme ou le couple. Dans certains cas, la verbalisation du vécu de la femme en demande d'IVG peut l'amener à donner du sens à cette grossesse qui n'arrive peut-être pas par hasard. Il existe de vraies erreurs de contraception mais on voit aussi des situations où la femme était parfaitement informée. Dans ce cas on peut penser que le problème est ailleurs. En voici quelques exemples :

- pour certaines, la grossesse vient répondre à des doutes sur leur fertilité, qu'il s'agisse de la jeune femme n'ayant jamais eu d'enfant comme de la mère de famille voyant la ménopause arriver à grands pas.
- Pour d'autres la grossesse vient combler un vide et révéler une carence affective mais il n'y a pas de réel désir d'enfant.
- La grossesse peut aussi être l'occasion de faire le point sur sa vie de couple. Avoir un enfant est un projet de couple. L'annonce d'une grossesse imprévue amène le couple à s'interroger plus sérieusement sur l'avenir de sa relation et parfois à exprimer les non-dits quant aux difficultés préexistantes, voire un désir de séparation.

- La demande d'IVG permet aussi dans certains cas de faciliter le travail d'élaboration de deuils récents. Gérer une contraception en période de deuil est parfois très compliqué.
- Etre enceinte c'est aussi, surtout pour les adolescentes, montrer à sa famille qu'on a grandi, c'est revendiquer une place autre auprès de ses parents, mettre une distance. *Je me souviens de cette jeune fille qui avait réclamé la pilule à sa mère qui lui avait refusé. Cette jeune a fini par tomber enceinte alors qu'elle ne souhaitait pas du tout avoir d'enfant. Pendant l'entretien, elle m'a dit : « eh bien, comme ça elle va comprendre... »* La grossesse fait partie des prises de risque de l'adolescence. On teste son corps, on montre de quoi on est capable surtout lorsqu'on ne se sent pas reconnu et entendu au sein de sa famille.

En entretien, on resitue la grossesse dans l'histoire de vie de la femme (vie sexuelle, familiale, professionnelle). Certaines parviennent ainsi à mettre en lien la grossesse non désirée et d'autres éléments problématiques de leur vie.

La question de la contraception doit aussi être abordée mais ce n'est pas l'objectif principal de l'entretien.

Comment ?

Comment travaille-t-on en entretien ?

On accueille la femme là où elle en est de sa réflexion et de ses démarches. Nous ne sommes pas là pour la faire parler, au risque de passer pour un inquisiteur ou de se retrouver encombré d'informations dont nous ne saurions que faire. Mais en se sentant écoutée, la femme va s'autoriser à parler. On peut lui demander ce qu'elle attend de l'entretien ou ce qu'elle a envie d'en faire. Souvent elle arrive sur la défensive (certaines montrent un peu d'agressivité qui peut masquer des craintes ou de la souffrance). On garde des traces de l'entretien tel qu'il était perçu en 1975. Les femmes pensaient qu'elles devaient justifier leur demande. A l'époque on leur remettait en fin d'entretien une attestation qu'elles pouvaient percevoir comme un certificat d'autorisation à avorter(cette attestation reste obligatoire pour les mineures). Beaucoup craignent encore notre regard de professionnels et ont peur d'être jugées.

Nous devons dans un premier temps les rassurer. Lorsqu'une femme hésite entre poursuivre ou non sa grossesse, on lui rappelle que le choix lui appartient mais qu'on peut l'aider à cheminer.

L'entretien peut être bref et se limiter à la délivrance de renseignements pratiques. Le professionnel qui assure l'entretien va alors s'informer des démarches que la femme a déjà entreprises, des personnes qu'elle a pu rencontrer.

(Se méfier de nombreux sites internet qui sous des apparences trompeuses sont en réalité tenus par des militants anti-avortement et tiennent des propos parfois effrayants).

On va apporter à la femme des informations concrètes que le médecin n'a pas toujours le temps de lui donner ou qu'elle n'a pas osé lui demander : infos sur le déroulement des consultations (certaines n'ont encore jamais eu d'examen gynécologique ; il faut les rassurer), sur les rendez-vous à prendre, sur les lieux de consultation. On lui explique les deux techniques d'IVG et, si l'âge de la grossesse le permet, on peut l'aider à réfléchir au choix de la méthode. Elle découvre parfois que l'IVG ne se limite pas à l'absorption d'un comprimé, que ça va prendre du temps, qu'elle va devoir s'absenter de son travail ou de l'école.

Lors de cet accueil, une attitude neutre et bienveillante de la part du professionnel est indispensable pour que la femme se sente en confiance. Ce n'est pas si facile que ça. On doit être vigilant et réfléchir aux mots, aux petites phrases qu'on prononce parfois, ne pas tomber dans la leçon de morale. *Exemples.* La femme ne doit se sentir ni jugée ni culpabilisée mais soutenue et reconnue.

Le professionnel qui la reçoit doit être avant tout un tiers qui écoute plus qu'il ne parle. Le rythme de l'entretien est assez lent. Il laisse place aux silences, aux larmes. C'est par ce travail d'écoute et aussi de dialogue que la femme va peut-être s'autoriser à livrer ses émotions, à exprimer ses doutes, ses peurs, ses valeurs ou celles de sa famille avec lesquelles elle se sent parfois en contradiction en choisissant d'interrompre sa grossesse. L'entretien lui permet de dire tout ce qui l'envahit au point parfois de l'empêcher de penser.

Par notre écoute et notre accompagnement, nous l'aidons à retrouver une capacité à penser. Nous pouvons ensuite réfléchir avec elle aux renoncements qu'elle doit faire et à ce qu'elle a à gagner en pratiquant une IVG. Interrompre sa grossesse, c'est parfois prendre conscience qu'on peut donner vie à autre chose, que quelque chose peut se mettre en mouvement (ex : nouvelle relation de couple ou changement dans la relation à ses parents).*exemple*

L'entretien peut aussi conduire à une orientation vers un autre professionnel (psychologue par exemple).

Il est également important de ne pas oublier les hommes et nous avons des efforts à réaliser dans ce sens. N'oublions pas de les mentionner lors de la proposition d'entretien et faisons leur une vraie place pendant l'entretien. Le vécu de l'IVG n'est pas toujours simple pour eux non plus (sujet à explorer).

Il existe d'autres espaces de parole et d'écoute comme la consultation avec le médecin par exemple. Quelle est la différence ? : on n'a pas la même formation et la femme ne va pas investir ces différents espaces de la même manière (*exemple*). De plus les médecins manquent souvent de temps et un entretien pré-IVG dure rarement moins de 30 mn.

2 vignettes cliniques

Conclusion

Proposer un entretien pré-IVG, c'est :

Offrir un espace où on va prendre son temps, s'accorder une pause dans un parcours où tout doit aller vite, un lieu qui peut permettre à la pensée de se mettre en mouvement.

Ouvrir à la femme des pistes de réflexion pour que l'IVG ne soit pas vécue comme un traumatisme dont elle ne se remettrait jamais ou comme un échec dans l'histoire de sa fécondité.

Offrir un endroit pour entrevoir ou amorcer une forme d'apaisement.